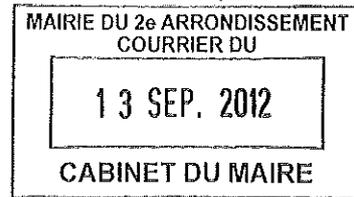


*Le Maire de Paris*

Paris, le 13 SEP. 2012



Monsieur le Maire, *cher Jacques,*

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur votre projet de charte locale portant sur les étalages et terrasses du quartier Montorgueil-Saint Denis.

Vous connaissez l'intérêt que je porte à la notion de « mieux vivre ensemble ». A cette fin, votre suggestion de laisser sur les trottoirs de la rue Montorgueil une distance de l'ordre d'un mètre libre de tout obstacle me paraît être une avancée significative pour un bon cheminement des piétons.

En ce qui concerne votre souhait d'imposer une fermeture des terrasses à 23 heures, cet horaire, dans un quartier historiquement animé au cœur de Paris, ne me semble pas faire l'objet aujourd'hui d'un consensus suffisant pour être adopté.

Aussi, afin de nous laisser le temps de trouver un compromis satisfaisant sur ce point, sans pour autant bloquer des avancées notables sur l'occupation du domaine public, je vous propose de séparer ces deux points et de les traiter en deux temps distincts.

Par ailleurs, alors que l'expérimentation d'un nouveau plan de circulation permettant de limiter l'accès des véhicules motorisés dans ce quartier débute le 18 septembre, je vous propose d'appliquer, dès cette date, aux établissements de la rue Montorgueil les nouvelles dimensions des terrasses prenant en compte le passage libre de toute contrainte, dans le cadre d'une charte temporaire de trois mois.

A l'issue de l'expérimentation le 15 décembre prochain, nous pourrons alors dresser un premier bilan des effets positifs pour les piétons et les riverains de ces deux mesures. Parallèlement, la concertation doit se poursuivre avec les professionnels afin que je sois en mesure, à l'issue de cette période, de confirmer cette charte locale permettant une cohabitation harmonieuse et pacifiée.

Tels sont les éléments de réponse que je souhaitais vous transmettre. Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Amicalement*

Bertrand DELANOË

Monsieur Jacques BOUTAULT  
Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement  
8, rue de la Banque  
75002 PARIS